



- | | | | | |
|---|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Parlamentarische Initiative
<i>Initiative parlementaire</i>
<i>Iniziativa parlamentare</i> | <input type="checkbox"/> Motion
<i>Motion</i>
<i>Mozione</i> | <input checked="" type="checkbox"/> Postulat
<i>Postulat</i>
<i>Postulato</i> | <input type="checkbox"/> Interpellation
<i>Interpellation</i>
<i>Interpellanza</i> | <input type="checkbox"/> Dringliche Interpellation
<i>Interpellation urgente</i>
<i>Interpellanza urgente</i> |
|---|--|---|--|---|

Bitte unterzeichnetes Original dem Ratssekretariat abgeben und den Text zusätzlich via Email weiterleiten an: zs.kanzlei@pd.admin.ch
Déposer l'original signé auprès du secrétariat du Conseil et, en plus, envoyer le texte par messagerie électronique au: zs.kanzlei@pd.admin.ch
Vi preghiamo di consegnare l'originale firmato alla Segreteria del Consiglio e di inviare il testo tramite messaggiera elettronica a: zs.kanzlei@pd.admin.ch

Urheber/in – Auteur – Autore

Ory Gisèle

Titel – Titre - Titolo

Plan d'action "Formation pour le développement durable dans les hautes écoles"

Le Conseil fédéral est invité à participer à la décennie de l'ONU « Formation pour un développement durable » 2005-2014, en élaborant un plan d'action concret pour la formation dans le domaine du développement durable dans les universités, les EPF et les HES.

Développement

- Dans sa stratégie pour le développement durable 2002, le Conseil fédéral a mentionné, la formation, la recherche et la technologie, comme thèmes généraux
- L'article 117 du « Plan d'Action » du Sommet du développement durable de Johannesburg, de septembre 2002, demande aux gouvernements d'élaborer un plan d'action concret pour la formation dans le domaine du développement durable.
- Dans le cadre de son message sur la formation, la recherche et la technologie 2008 – 2011, le Conseil fédéral aura l'occasion de concrétiser ces thèmes et de mettre en place un programme d'impulsion concret pour la formation dans le domaine du développement durable, comme il l'a déjà fait avec le programme sur l'égalité des chances dans les écoles supérieures. Il intégrera ainsi la réflexion sur le développement durable dans les hautes écoles, autant au niveau de la formation que de la gestion. Il pourra fixer des objectifs concrets, encourager le renouvellement de l'enseignement, la recherche et le développement et favoriser l'innovation technologique dans des domaines clés du développement durable, importants pour la Suisse, autant au niveau économique, qu'écologique et social.